



DIPLÔMES FÉDÉRAUX EN SOINS INFIRMIERS

En 2014, l'Organisation faîtière nationale du monde du travail en santé (OdASanté) a lancé le projet des «examens fédéraux dans le domaine des soins». OTXWORLD s'est entretenu avec Petra Wittwer-Bernhard d'OdASanté au sujet des diplômes qui seront créés prochainement et des perspectives que ces spécialisations offrent.

Texte: Athena Tsatsamba Welsch

Qu'a accompli l'OdASanté depuis l'introduction des «examens fédéraux dans le domaine des soins»?

Petra Wittwer-Bernhard: Définir un socle pour les examens fédéraux est complexe, les prescriptions sur la formation ayant de nombreuses exigences. Les besoins réels de la pratique étaient au centre. L'OdASanté a mobilisé sept groupes de travail composés de spécialistes venus du monde des entreprises et de l'éducation, et les a chargés d'élaborer le contenu des examens. Un groupe de pilotage s'est attaqué aux compétences communes et a développé le concept global. Par la suite, les documents ont été traduits en trois langues et leur bien-fondé juridique a été examiné. Puis il y a eu des audiences et des procédures de conciliation avant que les nouveaux diplômes n'entrent en vigueur.

Pourquoi a-t-on créé de nouveaux diplômes dans le domaine des soins et quels sont-ils?

Au vu de l'évolution démographique, les professionnels de soins doivent faire face de manière toujours plus marquée aux besoins spécifiques de leurs patients. Les maladies chroniques comme l'insuffisance rénale, la dépression, la démence, le diabète sucré et le cancer sont de plus en plus fréquentes. Il est donc essentiel de disposer dans la pratique de modèles de prise en charge, de collaboration et d'organisation adaptés ainsi que d'un personnel spécialement formé. Avec les nouveaux examens fédéraux, les professionnels diplômés ont la possibilité de se spécialiser dans les soins oncologiques ou néphrologiques, mais aussi dans le conseil en diabétologie.

Quels autres examens professionnels supérieurs (EPS) sont prévus?

Nous prévoyons de faire valider et d'introduire l'examen professionnel de spécialiste en soins et accompagnement psychiatriques ainsi que l'EPS de spécialiste en soins palliatifs et, plus tard, en soins gériatriques et gérotopsiatriques, en soins psychiatriques et en conseil parental.



Photo: © Stefan Marthaler

Petra Wittwer-Bernhard, secrétaire générale adjointe d'OdASanté.

Quels sont les prérequis pour l'obtention d'un diplôme fédéral en soins oncologiques, en soins néphrologiques ou en conseil de diabétologie?

Pour pouvoir passer un EPS, il faut avoir un diplôme de soins de niveau HES/ES ou un équivalent reconnu par la Croix-Rouge suisse. Par ailleurs, il est indispensable de disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine souhaité.

D'autres conditions d'admission pour l'examen?

Sont aptes à passer l'examen les personnes qui répondent aux critères évoqués et disposent des certificats de module nécessaires. Il y a aujourd'hui déjà des organismes qui proposent des formations abordant les thématiques de ces nouveaux examens. On peut supposer que ces mêmes organismes élargiront leur offre aux modules obligatoires pour ces examens. Le caractère de ces offres, et qui les proposera, reste encore à dé-

finir. En dernier lieu, la demande déterminera combien d'offres de module le marché pourra accueillir.

Comment les candidats se préparent-ils aux examens et comment ces derniers se déroulent-ils?

L'examen final comprend un travail de diplôme, une présentation et un entretien. La Commission d'assurance qualité, qui est responsable de l'exécution de l'examen, organise le déroulement exact, définit les critères d'examination et forme les examinateurs. Les cours préliminaires permettent de s'y préparer.

Quelles perspectives professionnelles s'ouvrent aux titulaires d'un diplôme fédéral? Dans quelle mesure cela profite-t-il aux employeurs?

Les diplômés peuvent fournir une preuve qu'ils sont compétents dans une spécialité et qu'ils représentent une valeur supplémentaire en ce qui

«La demande déterminera combien d'offre de module le marché pourra accueillir.»

concerne la qualité et le professionnalisme pour l'entreprise ou l'organisation. Ils disposent des compétences nécessaires à l'exécution des tâches spécifiques relevant de leur domaine. Par exemple, les spécialistes en soins oncologiques prennent en charge et accompagnent les patients atteints de cancer ainsi que leurs personnes de référence chez eux et dans les institutions. Ils assistent lors des phases de diagnostic et de traitement qu'implique un cancer, s'occupent des soins chroniques et palliatifs, mais aussi de la réhabilitation et du conseil. //